

CONSEIL GENERAL DES PYRENEES-ORIENTALES

--oOo--

SEANCE PUBLIQUE DU 8 OCTOBRE 2007

--oOo--

DELIBERATION N° 3

OBJET : **RAPPORT DE MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL N° 3
PROGRAMME DÉPARTEMENTAL EN FAVEUR DE LA PREVENTION DES
INCENDIES DE FORETS ET DE LA VALORISATION DURABLE DE LA
FORET
(2^{ème} TRANCHE – ANNÉE 2007) :**

RAPPORTEUR : **M. Pierre ESTEVE**

DELIBERATION :

LE CONSEIL GENERAL,
VU le rapport n° 3 de son Président
Et après en avoir délibéré,

DECIDE :

- d'octroyer les aides à l'entretien des équipements DFCL, impliquant une participation financière du Conseil Général d'un montant de **29 570.56 €** pour un coût total de **36 963.20 €**, selon les modalités et les bénéficiaires tels que détaillés en annexe 1;
- de se prononcer favorablement sur le soutien à la diffusion du film documentaire, portant sur la problématique de défense des forêts contre l'incendie, intitulé "Ça sent le Roussi", pour un montant de **3 000 €** au bénéfice de l'Association « ART IMAGE »;
- d'autoriser le paiement de ces aides sur les lignes budgétaires correspondantes, les crédits étant inscrits ;
- d'autoriser le Président à signer toutes pièces s'y référant.

La présente délibération a été adoptée en séance publique par 23 voix pour
8 abstentions.

Le vote a eu lieu à main levée.

ONT VOTE POUR :

Jean-Louis ALVAREZ, M. Georges ARMENGOL, M. Pierre AYLAGAS, M. Christian BLANC, M. Christian BOURQUIN, M. Alain BOYER, M. Louis CASEILLES, M. Guy CASSOLY, M. Jean CODOGNES, M. Henri DEMAY, M. Pierre ESTEVE, M. Robert GARRABE, M. Jean-Jacques LOPEZ, M. Marcel MATEU, M. Michel MOLY, M. René OLIVE, Mme Marie-Cécile PONS, M. Elie PUIGMAL, M. Bernard REMEDI, M. Alexandre REYNAL (absent ayant donné pouvoir à M. Pierre AYLAGAS), M. Antoine SARDA, M. Fernand SIRE, M. Jean VILA (absent ayant donné pouvoir à M. Jean-Louis ALVAREZ)

SE SONT ABSTENUS :

M. Jacques BOUILLE (absent ayant donné pouvoir à M. Jean SOL), M. Henri CARBONELL, M. Jean-Luc ENGLEBERT, M. Serge FA, M. Jean MAYDAT, M. Jean RIGUAL, M. Pierre ROIG, M. Jean SOL

La séance était présidée par Monsieur Christian BOURQUIN et Monsieur Marcel MATEU faisait fonction de secrétaire.

LE PRESIDENT DU CONSEIL GENERAL,

Christian BOURQUIN